

Monsieur le Président, quand on regarde les manchettes des articles de journaux:

Renversement radical des priorités fédérales. L'aide aux régions réduite au profit des dépenses militaires.

Je pense que lorsque l'on voit les déclarations des ministres et les choix de ce gouvernement, la population canadienne est en mesure de s'inquiéter et ne peut pas laisser dans les mains d'un seul individu... mettons que je fasse confiance à ce ministre, je pense que tout le monde admettra ici qu'il ne sera pas le seul à tout vérifier, à tout surveiller. Ce sera mis dans les mains de fonctionnaires et de différentes personnes. Je pense que les personnes qui sont le mieux placées pour éclairer le ministre, ce sont les députés qui, normalement, doivent connaître leurs régions, leurs circonscriptions, que ce soit un député conservateur, que ce soit un député du NPD, que ce soit un député libéral, je pense qu'il est important que chaque député ait un rôle à jouer, parce que le premier rôle du député, c'est de défendre les intérêts des citoyens et citoyennes dans sa circonscription parce que ce sont eux autres qui nous ont élus.

Monsieur le Président, si on regarde antérieurement les décisions depuis le 4 septembre ou le 5 novembre, depuis le début de la session, si on regarde l'abolition des budgets par circonscription dans les programmes Été Canada, c'est une démonstration de non-confiance à l'endroit des députés, et la majorité sont des conservateurs. On a laissé dans les mains d'individus qui sont agents de projets, d'agents, qui d'une façon honnête et sincère vont essayer de bien faire leur travail, mais c'est impensable que ces gens-là connaissent aussi bien la responsabilité de leur circonscription et ce sont les députés élus qui sont redevables devant leurs citoyens si une mauvaise ou une bonne décision... Mais non, ce gouvernement-là, je ne sais pas s'il a eu des mauvaises expériences avec des députés conservateurs dans cette partie-là pour Canada au travail, tout de suite le ministre a enlevé le droit à ces députés, automatiquement aux députés libéraux, d'avoir un droit de regard et de participer avec les organismes du milieu, les industries du milieu, à développer leur secteur. Cela a été la première preuve de manque de confiance de l'un envers l'autre. C'est une bataille à l'intérieur de ce Cabinet de petits pouvoirs. Tout le monde sait, ce n'est pas un secret pour personne: le ministre d'État (Jeunesse) (M^{me} Champagne) ne s'accorde pas avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M^{lle} MacDonald). C'est la bataille entre les deux. Personne ne sait ce que l'autre fait. Chacun se garde. C'est pour cela... La plus belle preuve, monsieur le Président,... Le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) qui vient de parler. La plus belle preuve? Le président du caucus national a été nommé, il n'a pas été élu. Alors, cela démontre un manque de confiance...

M. le vice-président: A l'ordre! Je demanderais à l'honorable député de s'en tenir aux deux motions.

Des voix: Bravo!

M. Malépart: Monsieur le Président, je suis persuadé que vous êtes d'accord avec moi et lorsque vous vous êtes levé, cela démontrait vraiment que j'étais au cœur du sujet et que le

Investissement Canada—Loi

problème est vraiment là et c'est pour cette raison que tous les amendements proposés, tant par le NPD que par le parti libéral, ont pour but d'assurer, d'avoir un respect à l'endroit des parlementaires. On demande à ce que l'ensemble des ministres soit informé d'un dossier. Il n'y a rien de plus normal que cela. Pourquoi est-ce qu'il y a des choses à cacher? Pourquoi vouloir empêcher l'information? Qu'y a-t-il à cacher? Y a-t-il quelqu'un qui veut «tripoter» quelque chose? C'est parce que l'attitude que les conservateurs ont face aux amendements, et si on regarde la formation des petits clubs à \$100, on commence à avoir des doutes à l'effet qu'il y a un rapprochement de privilège, monsieur le Président. Monsieur le Président, je comprends la réaction des conservateurs parce que la vérité choque, cela je le sais. Alors, monsieur le Président, sinon pourquoi refuser les amendements proposés tant par le NPD que par les libéraux, si on n'a rien à cacher?

Avez-vous déjà vu un simple citoyen vouloir cacher quelque chose? Les gens sont ouverts, les Canadiens sont ouverts, et c'est surtout pour la protection des milliers d'emplois dans chacune de nos régions, monsieur le Président.

Alors, premièrement, je pense que si on revient à l'essence même de l'amendement présenté par mon collègue et des amendements présentés par le NPD, tous les buts et objectifs de ces amendements-là consistent à s'assurer que lorsque quelqu'un viendra investir, soit pour acheter une entreprise déjà existante au Canada, soit pour ouvrir de nouvelles entreprises, il n'y aura pas les pertes d'emplois que l'on a présentement. Deuxièmement, que l'entreprise s'engage à continuer le développement régional avec les organismes du milieu. Et, troisièmement, qu'une nouvelle entreprise ne vienne pas s'installer strictement pour faire de l'exportation à l'intérieur et faire fermer une entreprise dans un secteur donné qui fonctionne très bien, monsieur le Président.

On sait que le domaine du textile est un secteur fragile. Est-ce que demain on va laisser venir ici d'autres entreprises s'implanter alors que celles que l'on a présentement ont de la difficulté à survivre? C'est impensable! A mon avis, il serait important que les renseignements soient donnés, et une des personnes, la première qui devrait être au courant, c'est le député de la circonscription à moins que les nouveaux députés progressistes conservateurs se foutent complètement de leurs électeurs, qu'ils passent leur temps à voyager comme ils le font, qu'ils ne veulent rien savoir: qu'ils veulent profiter de la bonne vie. Mais je ne pense pas qu'ils soient comme ça, monsieur le Président. J'en connais qui sont honnêtes et sincères, qui veulent travailler et défendre leurs électeurs. Alors ces gens-là devraient nous appuyer dans les amendements, monsieur le Président.

Je vois que mon temps de parole est écoulé, monsieur le Président. J'aurais tant de choses à dire pour les convaincre mais, malheureusement, ils ne veulent rien entendre.

M. le vice-président: L'honorable député de Richelieu (M. Plamondon) a la parole.